pharmaSuisse
Société Suisse des Pharmaciens

2022

Faits et chiffres Pharmacies suisses

Préface

Importance systémique des officines dans le système de santé

La Société Suisse des Pharmaciens, pharmaSuisse, s'engage pleinement en faveur d'un système de santé qui offre un service optimal à la population à des coûts supportables. Les révisions des lois sur les professions médicales (LPMéd) et sur les produits thérapeutiques (LPTh) ont renforcé le rôle des pharmaciennes et pharmaciens dans les soins médicaux de base afin de permettre de soulager les médecins de famille et les services d'urgence des cas simples, bénins. Désormais, les pharmaciennes et pharmaciens peuvent diagnostiquer et traiter, sous leur propre responsabilité, les maladies les plus courantes, dispenser, contre documentation, certains médicaments soumis à ordonnance et administrer des vaccins, comme celui contre la grippe par exemple.

Les pharmaciens déchargent les médecins de famille et les urgences dans le domaine des soins médicaux de base.

Dans un système de santé confronté à une augmentation des coûts engendrée par une population de plus en plus âgée, souffrant de maladies chroniques, pharmaSuisse plaide pour une collaboration interprofessionnelle des différents professionnels de la santé autour et avec le patient. La recherche de

synergies et l'optimisation des compétences propres à chaque prestataire de soins doivent garantir une qualité et une sécurité des soins, sans que cela ne se traduise par une augmentation du volume des prestations à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Avec plus de 250 000 contacts clients au quotidien, les quelque 1800 pharmacies suisses assurent des soins médicaux de base de proximité au sens d'un service public apprécié. Utilisées à bon escient, les prestations spécialisées des pharmacies peuvent contribuer à freiner la hausse des coûts de la santé. Pour ce faire, leurs prestations doivent être indemnisées indépendamment du prix et de la remise des médicaments.

J'espère que la lecture des différents faits et chiffres rassemblés dans cette édition vous convaincra de l'importance systémique des officines dans le système de santé, et pas seulement en cas de pandémie.

Martine Ruggli, présidente
Société Suisse des Pharmaciens, pharmaSuisse

pharmaSuisse plaide pour une collaboration interprofessionnelle qui s'articule autour du patient et lui permet de s'impliquer de manière optimale.

Table des matières

Les pharmacies sont le premier point de contact pour les questions liées à la santé.

Fait n° 1	Près de 23 000 personnes sont salariées d'une pharmacie.	12
Fait n° 2	Les pharmacies sont des piliers essentiels des soins médicaux de base.	14
Fait n° 3	Les pharmacies garantissent l'accès aux soins médicaux de premier recours.	16
Fait n° 4	Le paysage des pharmacies change.	18

Les pharmaciens suivent des formations tout au long de leur carrière.

Fait n° 5	Les pharmaciens sont très recherchés.	22
Fait n° 6	Les pharmaciens suivent régulièrement des formations continues.	24
Fait n° 7	Les pharmaciens ont davantage de compétences.	26

Les pharmacies sont les alliées santé de la population.

Fait n° 8	Les pharmaciens sont des personnes de confiance.	30
Fait n° 9	La pharmacie, un centre de compétences pour les prestations santé.	32
Fait n° 10	La vaccination en pharmacie est très appréciée.	34
Fait n° 11	Les médicaments ne sont pas un poste budgétaire si important.	36
Fait n° 12	L'achat de médicaments sur internet peut s'avérer dangereux.	38

Les pharmacies contribuent à la réduction des coûts.

Fait n° 13	Les pharmaciens contribuent à l'adhésion du patient au traitement médicamenteux.	42
Fait n° 14	L'indice des prix des médicaments poursuit sa chute.	44
Fait n° 15	Des économies oui, mais pas au détriment du personnel.	46
Fait n° 16	Les baisses de prix menacent la sécurité de l'approvisionnement.	48
Fait n° 17	Le potentiel de médicaments génériques est inexploité.	50

Fait n° 18	Les médicaments bon marché sont plus souvent sujets aux ruptures de stock.	**52**
Fait n° 19	La marge brute des officines publiques stagne.	**54**
Fait n° 20	Des conseils de qualité exigent du personnel qualifié.	**56**
Fait n° 21	Un système de rémunération équitable des prestations officinales.	**58**
Fait n° 22	Un tarif officinal qui a fait ses preuves.	**60**

La part des coûts de la santé imputable aux pharmacies est minime.

Fait n° 23	6,4 % de l'ensemble des coûts de la santé transitent par les pharmacies, dont seuls 2,3 % leur incombent.	**64**
Fait n° 24	L'assurance obligatoire des soins ne couvre que 37,9 % des coûts de la santé.	**66**
Fait n° 25	Seuls 3,3 % des primes d'assurance-maladie sont générés par les pharmacies.	**68**
Fait n° 26	L'approvisionnement en médicaments est assuré en priorité par le canal officinal.	**70**
Fait n° 27	Se rendre à la pharmacie décharge l'assurance de base.	**72**

Les prestations spécialisées des pharmacies peuvent contribuer à freiner la hausse des coûts de la santé.

Les pharmacies sont le premier point de contact pour les questions liées à la santé.

22 700 personnes
travaillent dans une officine en Suisse.

256 997 personnes
sont servies chaque jour dans les pharmacies publiques.

1844 pharmacies publiques
actives sur l'ensemble du territoire suisse.

Fait n° 1

Près de 23 000 personnes sont salariées d'une pharmacie.

En Suisse, les 1844* pharmacies publiques et leur personnel de santé qualifié constituent un pilier des soins médicaux de premier recours, essentiel pour le système de santé. Elles sont aussi un employeur de choix et un maillon important de l'économie. Elles garantissent un revenu à près de 23 000 personnes et permettent à 3135 apprentis et 240 stagiaires d'amorcer leur vie professionnelle. Dans les pharmacies publiques, 5753 pharmaciennes et pharmaciens mettent chaque jour à profit leurs compétences pour conseiller, soigner et accompagner les personnes malades et en bonne santé. Chaque pharmacie publique emploie en moyenne 12,3 personnes (3,1 pharmaciennes ou pharmaciens), dont beaucoup à temps partiel.

* État au 31.12.2021, données collectées le 1.7.2022

Nombre de personnes employées dans les pharmacies

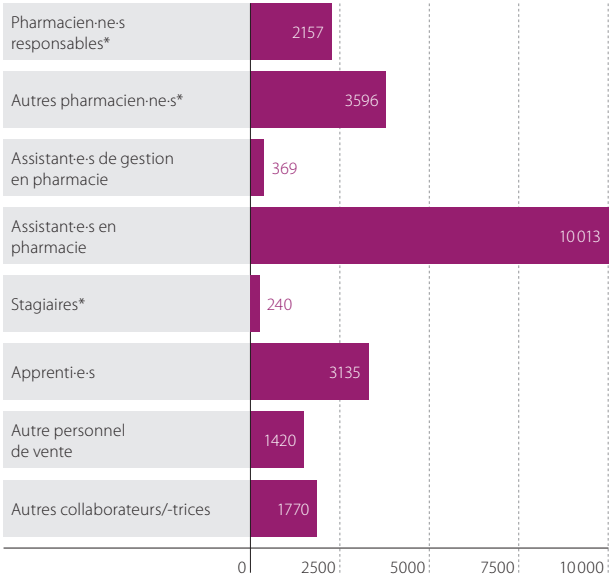

* Professions médicales (LPMéd)

Source: RoKA 2021, Statistique des pharmacies de pharmaSuisse

Fait n° 2

Les pharmacies sont des piliers essentiels des soins médicaux de base.

En pharmacie, la clientèle jeune et moins jeune peut obtenir des conseils sur tout ce qui concerne la santé, et même bénéficier d'un premier triage. Rapidement, en toute simplicité et sans rendez-vous. La pharmacienne ou le pharmacien détermine s'il peut remettre un médicament au patient de sa propre initiative ou s'il doit l'orienter vers un cabinet médical ou un hôpital (triage). Cela permet de décharger les médecins de famille et les services des urgences des cas bénins. En parallèle, la pharmacie assume des missions de prévention importantes auprès des personnes en bonne santé. Enfin, les personnes souffrant de plusieurs maladies et d'affections chroniques trouvent en leur pharmacie une alliée pour maintenir leur qualité de vie et prendre leurs médicaments de manière sûre et efficace.

Le nombre de pharmacies est resté relativement stable ces dernières années. Une certaine concentration est néanmoins observable dans les agglomérations urbaines. Rapportée à la croissance démographique, l'évolution du nombre de pharmacies montre une légère diminution à long terme. En 2020, on ne dénombrait plus que 21 pharmacies pour 100 000 habitants, contre 22 en 2010. C'est peu en comparaison internationale: la moyenne européenne se situe autour de 32. Néanmoins, nous disposons dans toutes les régions linguistiques d'un réseau de haute qualité.

Nombre de visites en pharmacie

1844 pharmacies
publiques au service de la population réparties sur l'ensemble du territoire suisse.

21,4 pharmacies
pour 100 000 habitants en Suisse.

La moyenne européenne est de
32 pharmacies

77 099 079 personnes
ont fait appel aux services d'une pharmacie en 2021.

256 997 personnes
ont été servies **chaque jour** dans les pharmacies suisses en 2021 (calcul sur 300 jours d'ouverture).

9 fois par an,
les habitants de Suisse se rendent dans une pharmacie.

Chiffres fin 2021

Sources: OFS, RoKA 2021, ABDA

Fait n° 3

Les pharmacies garantissent l'accès aux soins médicaux de premier recours.

Dans les cantons qui autorisent la remise de médicaments directement par les médecins ou qui l'autorisent partiellement, le réseau de pharmacies est deux fois moins dense que dans les cantons où la remise se fait exclusivement en pharmacie (Rx). Cela complique l'accès au système de santé dans les cas bénins, à l'automédication et à de nombreuses prestations de prévention, en particulier dans les zones rurales, en dehors des heures de bureau et le week-end.

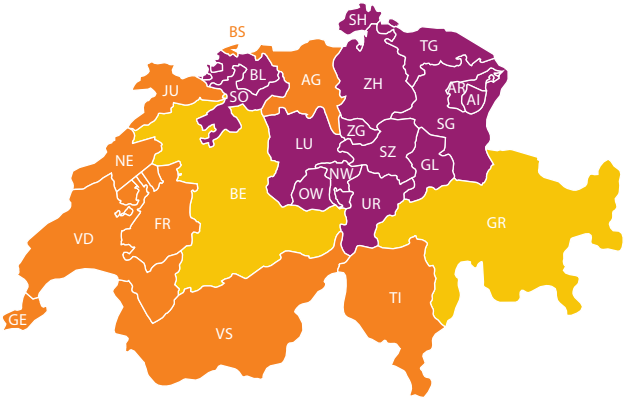

Densité de pharmacies rapportée au régime de remise

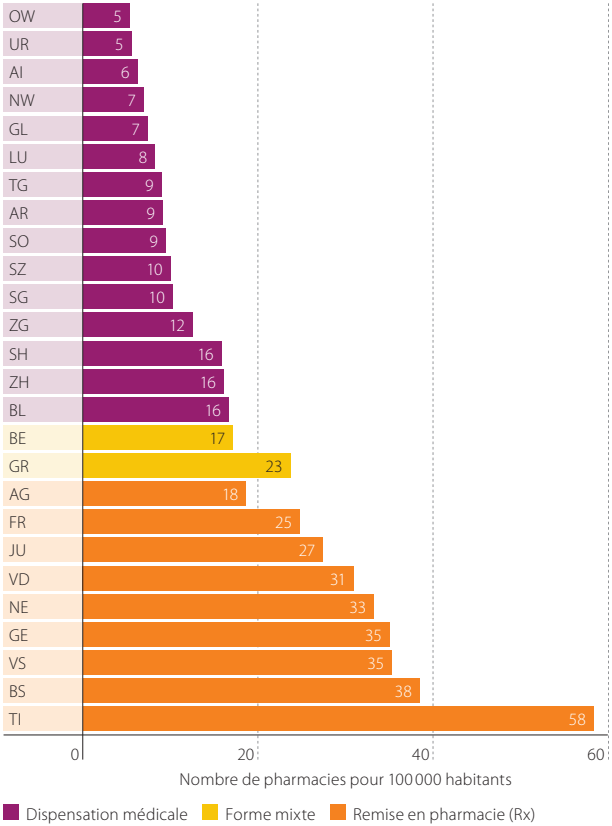

Sources: OFS, pharmaSuisse (statistiques des pharmacies 2020)

Fait n° 4

Le paysage des pharmacies change.

Fin 2021*, il y avait 1844 pharmacies publiques en Suisse, dont 1521 ou 82,4 % sont affiliées à pharmaSuisse. Pour exploiter les synergies et réduire les coûts, la tendance aux fusions et à la collaboration s'est accentuée ces dernières années.

Paysage des pharmacies en Suisse

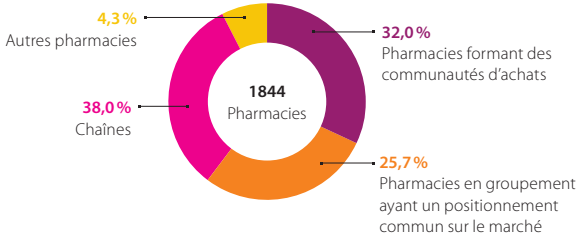

Les pharmacies indépendantes s'organisent souvent en **groupements** (25,7 %) ou en **communautés d'achats** (32 %). Dans cette configuration, les pharmaciennes et pharmaciens restent propriétaires de leur pharmacie et la gèrent en toute indépendance. Les **chaînes de pharmacies** (38 %) quant à elles appartiennent à une entreprise gérée de manière centralisée selon une stratégie de marque faîtière (marché commun), le pharmacien responsable travaille pour l'entreprise en question en tant que responsable médical de la pharmacie.

* État au 31.12.2021, données collectées le 1.7.2022

Chaînes	**700**
Amavita [1]	186
Sun Store [1]	94
Pharmacies BENU	90
Coop Vitality [1] (joint venture Coop-Galenica)	88
Dr. Bähler Dropa	68
Medbase	48
Pharmacie Populaire	22
Autres pharmacies en chaînes	104
Pharmacies en groupement ayant un positionnement commun sur le marché	**474**
TopPharm	117
Winconcept Partner (Feelgood's) [1]	114
Pharmacies Rotpunkt	100
pharmacieplus	95
Spazio Salute	29
Autres pharmacies en groupements	19
Pharmacies formant des communautés d'achats	**591**
Salveo	101
DirectCare	79
Pharmapower	76
fortis	72
Pharmavital	60
pharmactiv	55
Farmalogica	44
PharmaRomandie	31
Farma + Premium	24
Nexopharm	20
Autres communautés d'achats	29
Autres pharmacies [2]	**79**
Total au 31.12.2021	**1844**

Les chaînes, groupements et communautés d'achats peuvent compter davantage de membres qu'indiqué ici. Seule la première structure mentionnée et saisie est prise en compte.

[1] appartiennent ou sont associées au Groupe Galenica

[2] organisées autrement ou complètement indépendantes

Source: SM Service Marketing SA – base de données d'adresses pharma, 31.12.2021

Les pharmaciens suivent des formations tout au long de leur carrière.

206 personnes

ont achevé leurs études de pharmacie en 2021.

---

210 diplômes étrangers

ont été reconnus en Suisse en 2021.

---

5 ans

d'études universitaires, une formation postgrade (FPH) ainsi que des formations continues régulières ponctuent le parcours des pharmaciens.

Fait n° 5

Les pharmaciens sont très recherchés.

La branche suisse de la pharmacie est confrontée à une pénurie de personnel qualifié. Le nombre de diplômes fédéraux délivrés se maintient à un niveau stable, mais il est inférieur à celui des diplômes étrangers reconnus. Les études de pharmacie peuvent être suivies dans les universités de Bâle, de Berne et de Genève, ainsi qu'à l'EPF de Zurich. Les futurs pharmaciens et pharmaciennes bénéficient d'une préparation idéale pour endosser le rôle d'experts du médicament et de premiers interlocuteurs du système de santé. Les études mettent notamment l'accent sur la pharmacie clinique: les étudiants apprennent à effectuer une anamnèse approfondie et un triage leur permettant de déterminer s'ils peuvent remettre un médicament au patient ou s'ils doivent l'orienter vers d'autres professionnels.

Diplômes fédéraux en pharmacie et diplômes reconnus depuis 2013

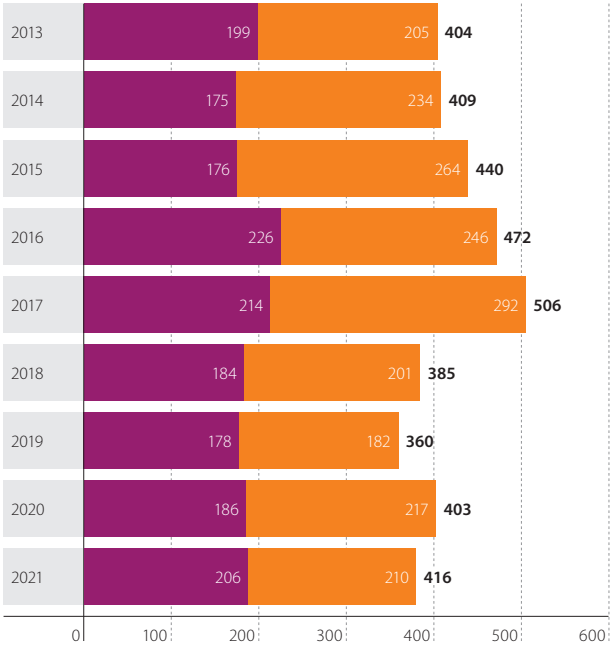

Diplômes fédéraux: nombre de pharmaciens diplômés en Suisse. Le nombre de diplômes délivrés correspond au nombre de personnes qui ont achevé leurs études de pharmacie en Suisse.

Diplômes étrangers reconnus: nombre de diplômes étrangers reconnus par la Commission des professions médicales (Mebeko).

Source: OFSP

Fait n° 6

Les pharmaciens suivent régulièrement des formations continues.

Les pharmaciennes et les pharmaciens disposent d'une expertise pharmaceutique exhaustive. Les connaissances acquises au cours des cinq années d'études universitaires en constituent le socle. Elles sont suivies d'une formation postgrade, puis d'une formation continue permanente. Tous les pharmaciens qui ont achevé leurs études après le 1er janvier 2018 et qui souhaitent exercer la profession sous leur propre responsabilité professionnelle sont tenus d'approfondir leurs connaissances et d'obtenir le titre postgrade de pharmacien·ne spécialiste FPH en pharmacie d'officine ou de pharmacien·ne spécialiste en pharmacie hospitalière. Autofinancée, la formation postgrade conduisant à ce titre dure en général deux ans. Il existe en outre plusieurs programmes de formation complémentaire qui permettent aux pharmaciens expérimentés d'acquérir de nouvelles compétences, comme la vaccination, les prélèvements sanguins ou l'anamnèse en soins primaires.

Nombre de titres fédéraux de formation postgrade FPH délivrés

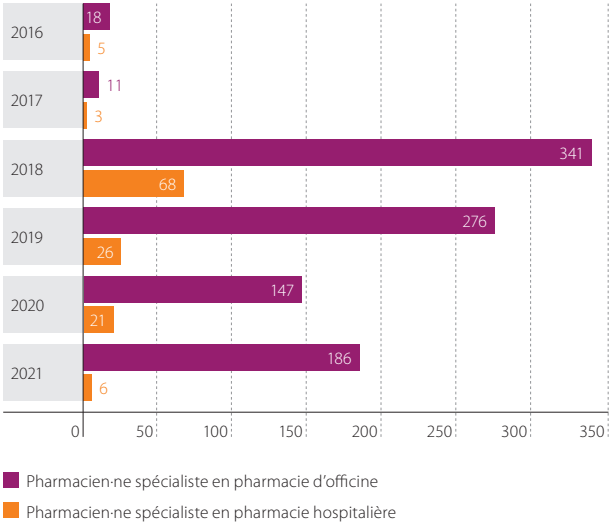

Source: OFSP – Statistiques pharmaciens

Fait n° 7

Les pharmaciens ont davantage de compétences.

Avec l'adoption de la loi révisée sur les professions médicales (LPMéd) en 2015, le législateur a posé les jalons pour permettre l'extension des compétences des pharmaciennes et des pharmaciens dans les soins médicaux de premier recours. Qui dit nouvelles compétences, dit nouvelles exigences: aujourd'hui, les pharmaciens acquièrent durant leurs études déjà les compétences nécessaires à la vaccination, mais aussi au diagnostic et au traitement des troubles et affections courants. Conséquence directe de cette évolution, les pharmaciens sont, comme les médecins, soumis à une obligation de formation postgrade pour pouvoir exercer sous leur propre responsabilité. Ce mandat du Parlement est également inscrit dans la loi révisée sur les produits thérapeutiques (LPTh, 2016): les compétences des pharmaciens sont mises à profit pour favoriser l'automédication sur conseil spécialisé, garantissant la sécurité des patients. En toute logique, ils peuvent désormais remettre des médicaments, même soumis à ordonnance, sans prescription médicale, ce qui implique le diagnostic, le conseil et la documentation de la décision de remise, sous leur entière responsabilité.

Nombre cumulé de certificats de formation complémentaire FPH délivrés

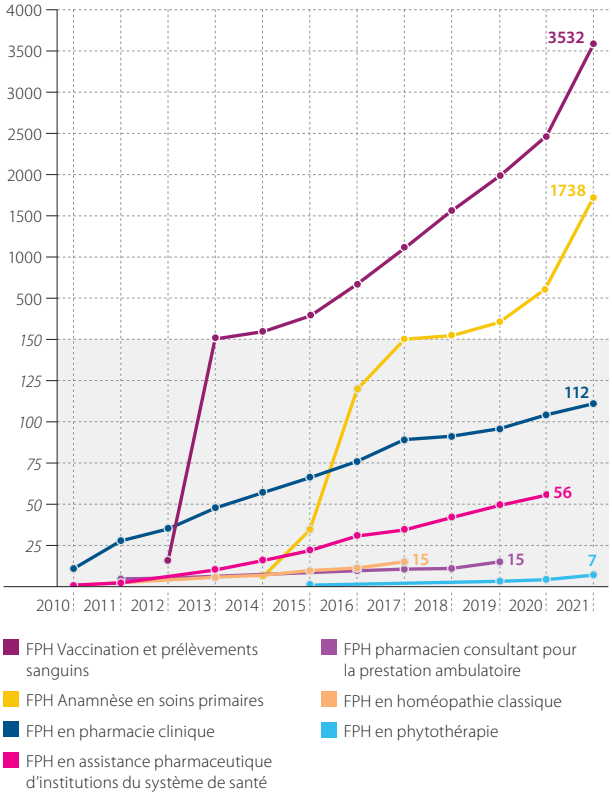

Source: pharmaSuisse

Les pharmacies sont les alliées santé de la population.

92 % de la population

fait confiance aux pharmaciens pour les maladies évoluant normalement.

---

25 cantons

autorisent déjà la vaccination sans ordonnance en pharmacie.

3,5 %

c'est la part moyenne du budget alloué par les ménages aux dépenses en médicaments.

Fait n° 8

Les pharmaciens sont des personnes de confiance.

Selon le résultat de l'enquête représentative «Moniteur des pharmacies 2021», la confiance accordée aux pharmacies en tant que premier point de contact en cas de maladie évoluant normalement reste toujours très élevée (92 %). De manière générale, les prestations des pharmacies sont de mieux en mieux connues: ainsi, les personnes sondées ont perçu positivement le dépistage du COVID-19 et la vaccination en pharmacie. Les offres telles que la consultation dans les espaces-conseils isolés ainsi que l'élaboration et la mise à jour des plans de médication et la conciliation des traitements médicamenteux sont plus attrayantes que jamais depuis le lancement du sondage annuel. De plus, seule une personne sur quatre estime que la vente de médicaments en ligne est «plus pratique» ou «plutôt plus pratique».

Part de la population qui accorde sa confiance aux différents acteurs en cas de maladie évoluant normalement

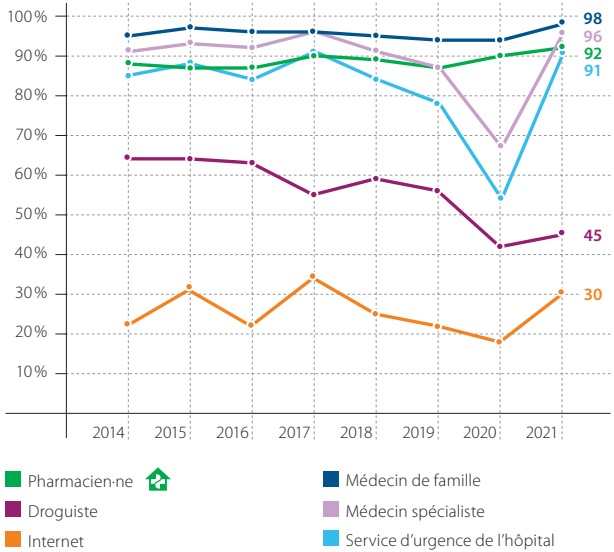

Source: Moniteur des pharmacies 2021 (gfs.bern)

Fait n° 9

La pharmacie, un centre de compétences pour les prestations santé.

Certaines pharmacies proposent par exemple le CardioTest®, un bilan cardiaque développé par la Fondation Suisse de Cardiologie. Cet examen permet d'évaluer le risque personnel d'infarctus du myocarde et d'attaque cérébrale. Les pharmacies disposent également de mesures de prévention pour les patients souffrant d'asthme, d'allergies ou de diabète, ou souhaitant mesurer leur tension ou analyser leur urine. En pharmacie, il est aussi possible d'obtenir un soutien pour arrêter de fumer. Dans le cadre de la pandémie de coronavirus, les pharmacies ont réaffirmé l'importance de leur rôle dans le système de santé en déployant de larges efforts pour dépister et vacciner la population.

Gateway to care
Prestations lors de troubles aigus

Chronic care
Prestations lors de troubles à long terme et chroniques

Prévention
- Autotest du VIH
- Comprimés d'iodure de potassium (soins d'urgence)
- Conseils pour le sevrage tabagique
- Contrôle urinaire
- Gamme d'antidotes (intoxications)
- Mesure de la glycémie
- Mesure de la pression artérielle
- Mesure des lipides sanguins
- Test de grossesse
- Test de la fonction cardiaque
- Test de la fonction pulmonaire
- Tests COVID-19
- Vaccination en pharmacie

Suivi pharmaceutique
- Adhésion au traitement
- Assistance en EMS
- Mesure de paramètres médicaux
- Optimisation de la médication
- Prise de médicaments
- Prise en charge hospitalière/ soins à domicile
- Résistances aux antibiotiques
- Semainier
- Substitution

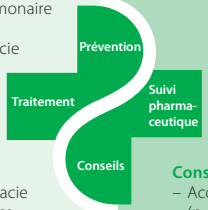

Traitement
- Consultation en pharmacie
- Contraception d'urgence
- Fabrication de médicaments
- Médecine de voyage
- Moyens et appareils (p. ex. bas de contention, béquilles)
- Pharmacie spécialisée dans les maladies de la peau
- Pharmacie spécialisée dans les voies respiratoires
- Pharmacie spécialisée en pédiatrie
- Service de garde
- Traitement des poux

Conseils
- Accessoires pour malades (p. ex. tensiomètre, fauteuil roulant)
- Conseil vaccinal
- Conseils aux diabétiques
- Conseils diététiques
- Conseils liés à la douleur
- Pharmacie de ménage
- Pharmacie vétérinaire
- Traitement par compression
- Utilisation d'appareils

Source: pharmaSuisse

Fait n° 10

La vaccination en pharmacie est très appréciée.

Aujourd'hui, il est possible de se faire vacciner en pharmacie sans prescription médicale dans 25 cantons. Ce dès l'âge de 16 ans pour toutes les vaccinations, selon le graphique en page 35, à partir de la seconde dose. La première dose doit être administrée par le médecin. Font exception la vaccination contre la grippe, la FSME et le COVID-19. Au Tessin, la vaccination en pharmacie n'est autorisée que sur prescription médicale. **Près de 1200 pharmacies proposent des vaccinations,** par exemple contre le COVID-19, la grippe, la FSME ou encore l'hépatite A et B. L'offre détaillée est listée sur **www.votre-pharmacie.ch/vaccinations**. La pandémie de coronavirus l'a montré: l'accès facilité à la vaccination en pharmacie décharge les cabinets médicaux et les centres de vaccination, permet d'augmenter la couverture vaccinale de la population et constitue l'un des piliers du système de santé suisse. De plus, cette prestation très pratique permet à la clientèle de gagner beaucoup de temps.

● Première injection en pharmacie possible
▲ Première injection par le médecin, rappel en pharmacie possible

Vaccination en pharmacie par canton

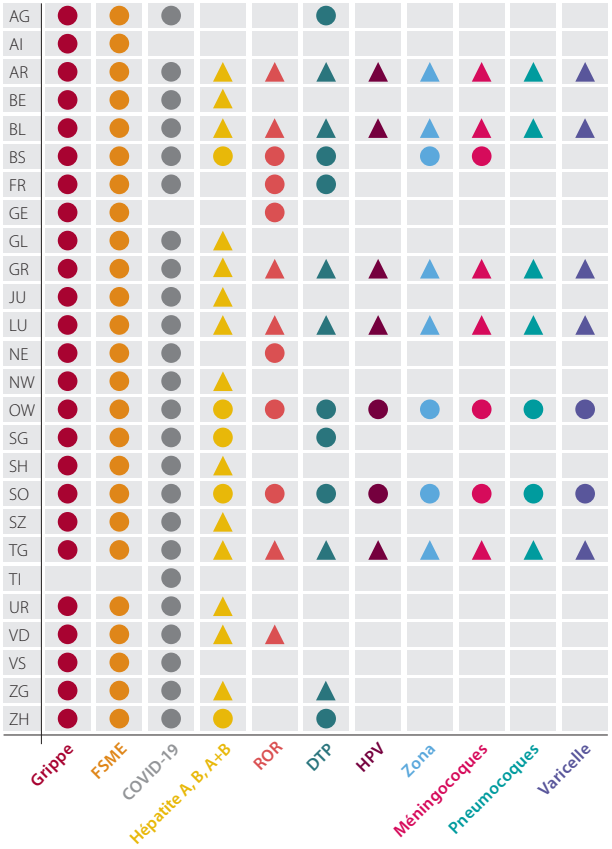

Source: www.votre-pharmacie.ch/vaccinations (dernière consultation le 3.7.2022)

Fait n° 11

Les médicaments ne représentent pas un poste budgétaire si important.

Les dépenses de médicaments (qu'elles soient prises en charge à titre privé ou par la caisse-maladie) grèvent relativement peu le budget du ménage moyen et correspondent à peu près aux dépenses d'alcool et de tabac. À titre de comparaison, les coûts liés à la mobilité sont environ trois fois supérieurs.

Structure des dépenses des ménages suisses 2021

Panier type de l'indice des prix à la consommation

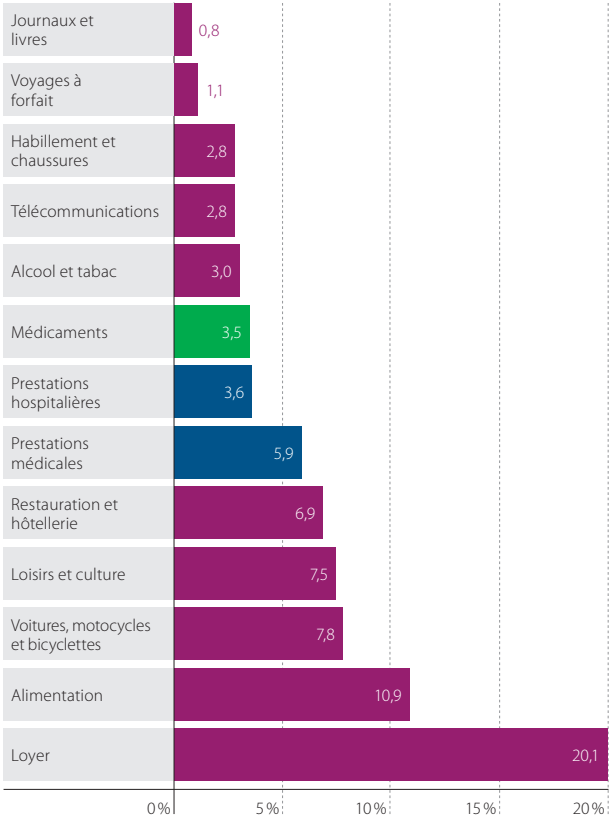

Source: OFS – Indice suisse des prix à la consommation

Fait n° 12

L'achat de médicaments sur internet peut s'avérer dangereux.

En 2021, l'administration fédérale des douanes a saisi, sur mandat de Swissmedic, 9421 envois contenant des médicaments importés illégalement. Parmi ceux-ci se trouvaient par exemple des stimulants de la fonction érectile et des prétendus remèdes contre le COVID-19.

En Suisse, la qualité des médicaments fait l'objet d'un contrôle constant et afin de garantir la sécurité des patients, actuellement seules les pharmacies disposant d'une autorisation de vente par correspondance ad hoc peuvent envoyer des médicaments (catégories A à D) contre ordonnance médicale avant chaque envoi, y compris pour les préparations OTC (liste D).

Origine et type des médicaments importés illégalement

	2019	2020	2021
Total d'envois saisis	**7781**	**6733**	**9421**

Provenance des importations illégales par région	**2019**	**2020**	**2021**
Asie (sans l'Inde, surtout Singapour et Hong Kong)	18 %	34 %	28 %
Inde	43 %	20 %	12 %
Europe occidentale (surtout Grande-Bretagne, Allemagne)	11 %	25 %	23 %
Europe de l'Est (surtout Pologne)	27 %	19 %	35 %
Autres pays	1 %	2 %	2 %

Envois saisis par type de produits	**2019**	**2020**	**2021**
Stimulants de la fonction érectile	91 %	87 %	77 %
Autres médicaments sur ordonnance	4 %	7 %	17 %
Somnifères et calmants	3 %	5 %	5 %
Autres	2 %	1 %	1 %

Source: Swissmedic

Les pharmacies contribuent à la réduction des coûts.

4 × moins

de coûts engendrés lorsque les patients adhèrent au traitement.

1,5 milliard de francs

ont pu être économisés grâce aux baisses de prix des médicaments ces quatre dernières années.

Fait n° 13

Les pharmaciens contribuent à l'adhésion du patient au traitement médicamenteux.

Environ 80 % des coûts directs des maladies sont imputables aux 2,2 millions de personnes atteintes de maladies chroniques. Un patient chronique qui se tient à la prescription du médecin génère en moyenne une dépense de 10 000 francs par an (pas seulement pour les médicaments). Une mauvaise adhésion au traitement conduit souvent à une aggravation de la maladie, ce qui génère des coûts quatre fois supérieurs. L'adhésion thérapeutique est donc un facteur d'économie considérable et il faut l'encourager. Les pharmaciennes et les pharmaciens jouent un rôle essentiel dans l'optimisation de l'adhésion thérapeutique. L'une de leurs principales missions est d'offrir un accompagnement personnalisé au début puis tout au long du traitement. Ainsi, les pharmaciens participent à assurer une prise de médicaments sûre, régulière et efficace.

L'adhésion thérapeutique permet de diviser les coûts par quatre

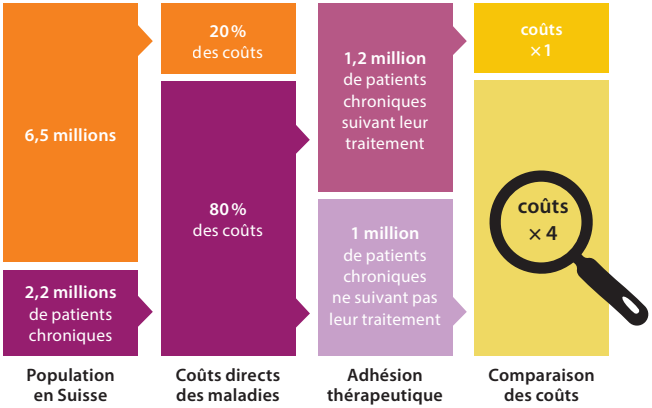

Sources: Obsan, OFSP, Santésuisse

Fait n° 14

L'indice des prix des médicaments poursuit sa chute.

L'indice des prix des médicaments se démarque nettement de celui des autres secteurs de la santé, et décroît rapidement: depuis 2010, il a chuté de 100 à 75.

Depuis 2010, les prix des médicaments qui figurent sur la liste des spécialités (LS) sont contrôlés tous les trois ans. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) réexamine si tous les médicaments remboursés par l'assurance obligatoire des soins (AOS) remplissent encore les conditions d'admission, à savoir s'ils sont encore efficaces, appropriés et économiques.

Dans le cadre du réexamen triennal 2020, l'OFSP a baissé le prix de plus de 300 médicaments de 11 % en moyenne. Il en est résulté des économies de 100 millions de francs, un montant nettement supérieur à l'estimation qui prévoyait 60 millions de francs.

Indice des prix des médicaments et des prestations de soins

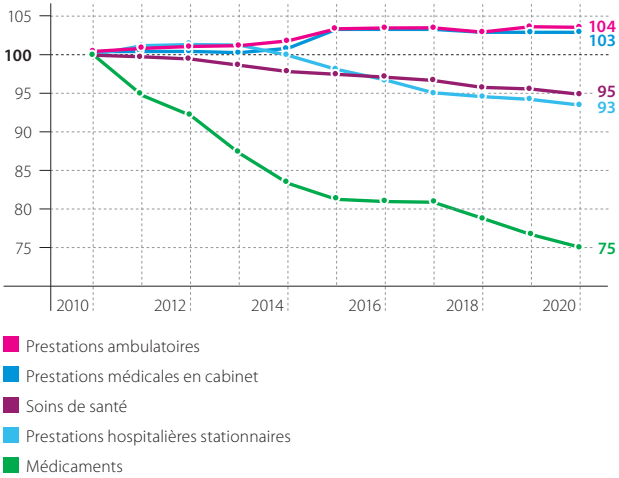

Source: OFS – Indice suisse des prix à la consommation

Fait n° 15

Des économies oui, mais pas au détriment du personnel.

Tous les trois ans, l'OFSP réexamine les conditions d'admission et notamment les prix des médicaments figurant sur la liste des spécialités qui sont remboursés par l'assurance obligatoire des soins (AOS). Depuis 2017, les économies cumulées réalisées en faveur de l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie dépassent le milliard et demi de francs, dont plus de 170 millions de francs pour le seul canal des officines.

Avec le système actuel, les baisses des prix des médicaments ont un impact négatif sur la marge de distribution qui doit couvrir, selon l'art. 67 de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal), les frais d'intérêts du capital bloqué dans le stock et les factures ouvertes, de logistique, d'infrastructure, de grossiste et les frais d'une partie du personnel des officines. Ce mécanisme met gravement en danger le réseau des officines et leur rôle dans l'accès aux soins médicaux de base. Il convient de réviser au plus vite les parts relatives à la distribution visées à l'art. 38 de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) en transférant les coûts du personnel officinal dans le tarif officinal, indépendant du prix des médicaments.

Économies sur les dépenses de médicaments grâce au réexamen triennal

Économies grâce aux pharmacies, aux grossistes, aux médecins dispensants, aux hôpitaux et aux entreprises pharmaceutiques

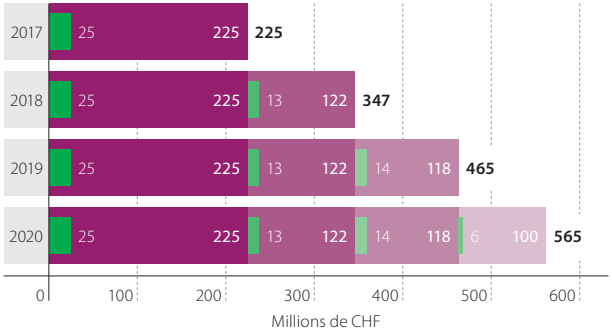

Économies annuelles grâce aux baisses de prix ordonnées par les autorités	Millions de CHF
2017 (réexamen des prix 2016)	**225**
dont pharmacies et grossistes 2017	25
2018 (réexamen des prix 2016 et 2017)	**347**
dont pharmacies et grossistes 2018	38
2019 (réexamen des prix 2016, 2017 et 2018)	**465**
dont pharmacies et grossistes 2019	52
2020 (réexamen des prix 2016, 2017, 2018 et 2019)	**565**
dont pharmacies et grossistes 2020	58
Total 2017 à 2020	**1602**

Source: OFSP

Fait n° 16

Les baisses de prix menacent la sécurité de l'approvisionnement.

Alors que l'augmentation des coûts dans le secteur pharmaceutique intervient principalement dans le segment des médicaments innovants à prix très élevés, ce sont régulièrement les médicaments à bas prix qui sont en ligne de mire pour de nouvelles baisses. Ces dernières années, on assiste à un déplacement massif des classes de prix des médicaments: plus de la moitié des médicaments vendus en officine coûtent moins de 15 francs (prix de fabrique).

La Suisse est de plus en plus régulièrement confrontée à des pénuries de médicaments bon marché. Une pression trop importante sur les prix met en danger la sécurité d'approvisionnement. Faute de rentabilité, les laboratoires pharmaceutiques renoncent à poursuivre la fabrication de certains médicaments originaux peu chers ou dont le brevet est arrivé à expiration.

Emballages vendus et recettes brutes provenant de la part relative à la distribution par catégorie de prix 2021

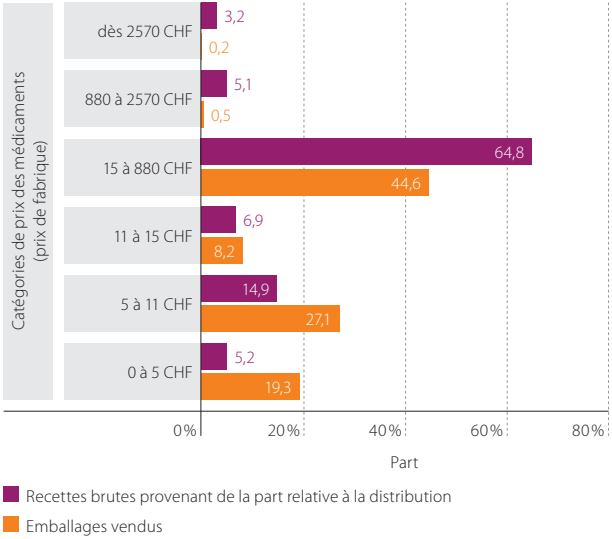

Source: curafutura/pharmaSuisse (base de données: pool tarifaire sasis SA)

Fait n° 17

Le potentiel de médicaments génériques est inexploité.

Les pharmaciennes et les pharmaciens sont prêts à soutenir les efforts déployés par le Conseil fédéral afin de limiter la croissance des coûts à charge de l'AOS en remettant davantage de médicaments génériques. Le potentiel est substantiel, car près de la moitié des médicaments disposent d'au moins un générique.

Par le biais de leur faîtière, les pharmaciens demandent l'élimination complète des incitatifs négatifs et la mise en place d'un nouveau modèle de rémunération qui permettra d'accroître le recours aux médicaments génériques et biosimilaires tout en assurant la qualité des prestations officinales. Une proposition* allant dans ce sens a par ailleurs été déposée, en mai 2020, par pharmaSuisse et curafutura, l'association des assureurs-maladie innovants.

* www.pharmasuisse.org > Médias > Nouvelle indemnisation pour les médicaments

Part de marché de produits LS en fonction du chiffre d'affaires et du nombre d'emballages vendus en 2020

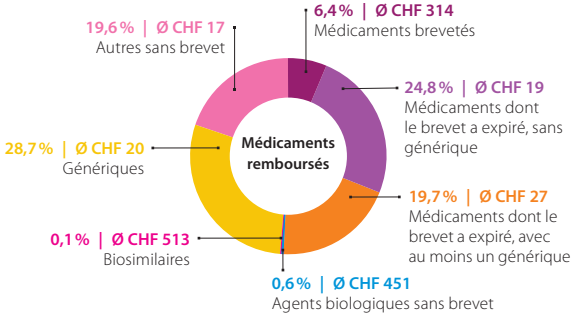

Ø CHF = prix moyen par emballage

Médicaments remboursés par les caisses	Emballages en millions	Chiffre d'aff. PF* en millions
Médicaments brevetés	8,2	2600
Médicaments dont le brevet a expiré, sans générique	31,6	557
Médicaments dont le brevet a expiré, avec au moins un générique	25,1	674
Agents biologiques sans brevet	0,8	340
Génériques	36,5	754
Biosimilaires	0,1	68
Autres sans brevet	25,0	427
Total 2020	**127,3**	**5420**

* PF = Prix de fabrique

Source: pharmaSuisse – avec base de données IQVIA SA Suisse

Fait n° 18

Les médicaments bon marché sont plus souvent sujets aux ruptures de stock.

La plupart des médicaments touchés par des ruptures de stock sont des médicaments bon marché, utilisés depuis longtemps, qui jouent un rôle important dans le traitement de première intention et dans les soins médicaux de base. Une pression trop forte sur les prix évince de nombreux fournisseurs du marché pour des questions de rentabilité, mettant ainsi en péril tout l'approvisionnement et créant une grande incertitude pour les patients chroniques: quand un médicament, même un générique, est indisponible, des traitements médicamenteux ayant prouvé leur efficacité pour le patient, parfois depuis plusieurs années, doivent être revus et adaptés. Les compétences des pharmaciens permettent toutefois d'éviter des problèmes majeurs lorsque le traitement doit être modifié.

Ruptures de stock selon prix de fabrique des médicaments

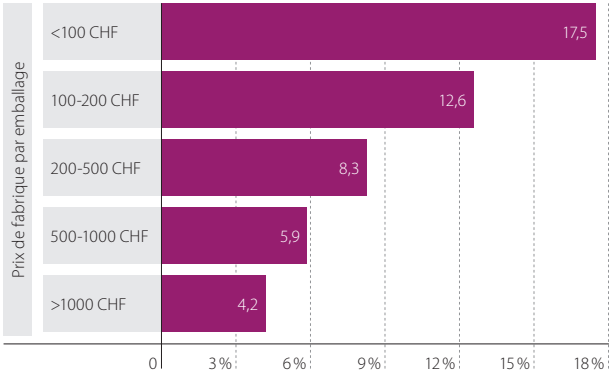

Source: drugshortage.ch – Médicaments LS 2021

Fait n° 19

La marge brute des officines publiques stagne.

Ces cinq dernières années, les baisses de prix des médicaments de la liste des spécialités (LS) ordonnées par l'OFSP affectent le canal des officines publiques comme prestataires de soins de base. Destinée à couvrir les frais de logistique, de grossiste et de personnel, la marge brute reste au même niveau depuis cinq ans.

En revanche, la marge brute par emballage a augmenté, durant la même période, de 26,8 % dans le canal des pharmacies en ligne. Cette différence est due aux médicaments très chers vendus par des pharmacies hautement spécialisées dans les médicaments très particuliers traitant les maladies rares et auto-immunes ou le cancer.

Évolution de la marge brute par emballage selon le canal de distribution

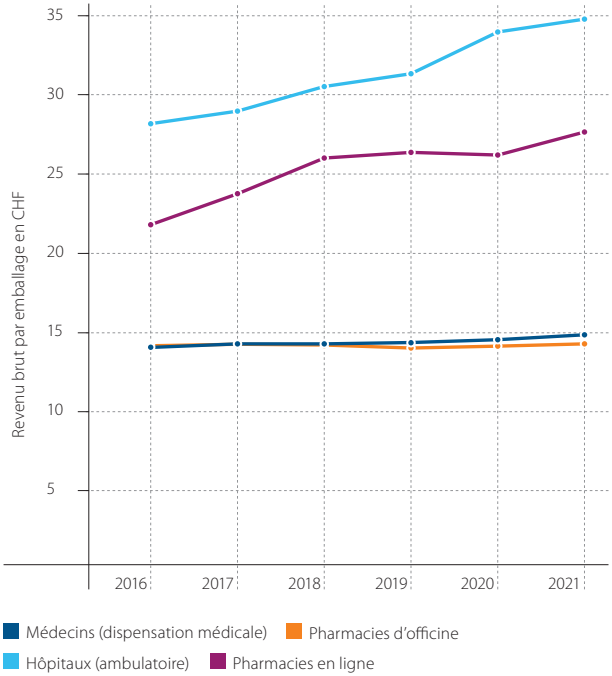

Source: curafutura/pharmaSuisse (base de données: pool tarifaire sasis SA)

Fait n° 20

Des conseils de qualité exigent du personnel qualifié.

Les pharmacies sont des PME dont la situation est particulière dans la mesure où le prix d'un certain nombre de leurs produits – les médicaments de la liste des spécialités (LS) – et la marge de distribution qui y est liée sont fixés par l'OFSP dans le cadre de l'article 38 OPAS. Comme la marge de distribution est fortement tributaire du prix de fabrique dans la gamme des moins chers, les recettes baissent, contrairement aux coûts de logistique qui vont de pair avec l'augmentation du volume des médicaments consommés.

Or, comme toute PME, les officines doivent réinvestir une partie de leur bénéfice, notamment dans la logistique, les nouvelles technologies, la formation continue du personnel. Les conseils et prestations de qualité sont les principaux atouts des officines, mais aussi ceux qui exigent le plus de personnel qualifié. Les horaires d'ouverture sont restés stables à 58,6 heures par semaine en moyenne, avec un nombre moyen d'employés équivalent plein temps (EPT) par pharmacie de 7,3 personnes, dont 1,7 pharmaciennes ou pharmaciens par officine.

Chiffres clés moyens pour un exercice (2020)

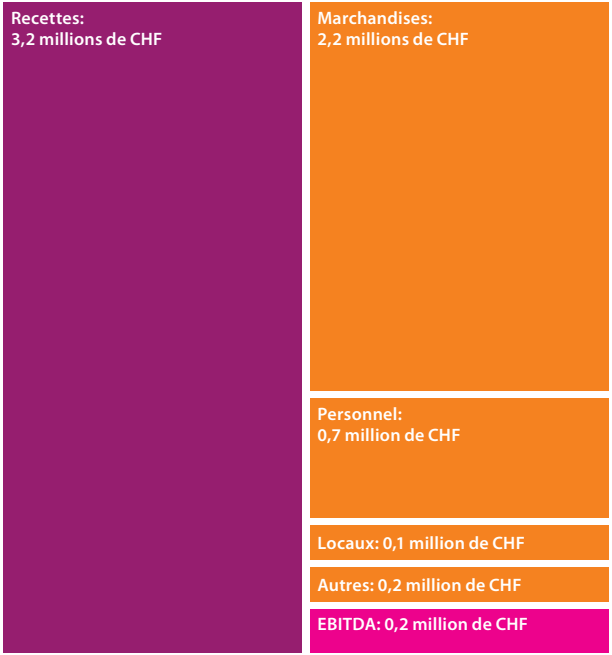

- Recettes
- Charges
- EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements)

Source: RoKA 2021

Fait n° 21

Un système de rémunération équitable des prestations officinales.

Comme démontré dans plusieurs faits précédemment, il convient de sortir les frais de personnel de la part relative à la distribution des médicaments à charge de l'assurance-maladie pour les transférer dans la convention tarifaire RBP (rémunération basée sur les prestations).

Cette opération, neutre au niveau des coûts de la santé, présente plusieurs avantages: elle permet de rémunérer toutes les prestations officinales centrées sur le patient de manière équitable quel que soit le prix du médicament, sécurise les emplois dans la branche officinale, garantit une prise en charge de qualité et supprime les incitatifs négatifs freinant la remise de médicaments plus avantageux. C'est le sens de la proposition soumise au Conseil fédéral en mai 2020 par pharmaSuisse et ses partenaires tarifaires: les assureurs de l'association curafutura et Swica. La révision de la marge de distribution (art. 38 OPAS) et la nouvelle RBP V seraient en mesure de rendre le conseil professionnel du pharmacien et de son équipe indépendants du prix du médicament et permettraient à terme d'accroître le recours aux médicaments génériques et biosimilaires, avec de fortes économies à la clé au profit des payeurs de primes.

Mécanisme de revenu ancienne et nouvelle convention

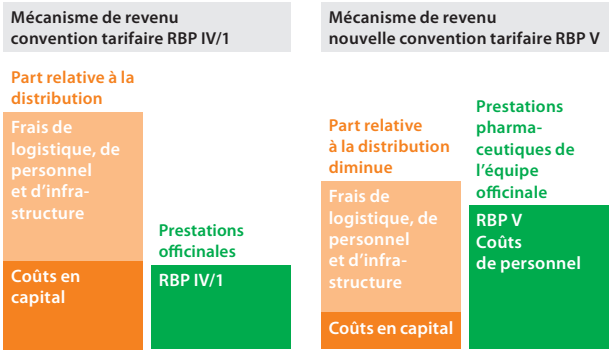

Responsabilité du Département fédéral de l'intérieur

Responsabilité des partenaires tarifaires

Source: pharmaSuisse

N. B. Modèle non définitif, négociations avec les autorités en cours (état, juillet 2022).

Fait n° 22

Un tarif officinal qui a fait ses preuves.

Introduite pour la première fois en 2001, la convention tarifaire RBP (rémunération basée sur les prestations), actuellement dans la version IV/1, détermine la rémunération des prestations officinales mobilisées pour la remise de médicaments prescrits par le médecin, vérifiés par la pharmacienne ou le pharmacien et remboursés par l'assurance de base.

En 2021, le montant de la totalité des prestations RBP à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) était d'environ 294 millions de francs, ce qui représente à peine 2 francs et 85 centimes par habitant et par mois. Une somme dérisoire au regard de l'engagement quotidien des équipes officinales, qui dépasse largement la simple remise de médicaments.

Vue d'ensemble des prestations RBP

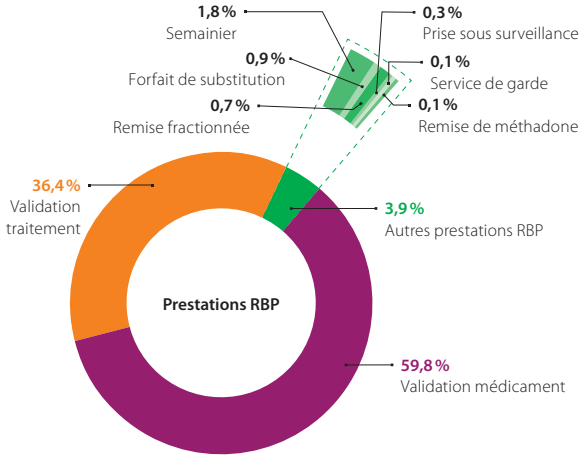

Nombre de prestations RBP

Validation médicament	40 940 753
Validation traitement	24 929 319
Autres prestations RBP	2 649 157
Semainier	1 218 052
Forfait de substitution	618 488
Remise fractionnée	507 506
Prise sous surveillance	198 013
Service de garde	63 027
Remise de méthadone	44 071
Total 2021	**68 519 229**

Source: pharmaSuisse (Medicpool)

La part des coûts de la santé imputable aux pharmacies est minime.

Seuls **2,3 %**
de la totalité des coûts de la santé sont occasionnés par les pharmacies.

Seuls **3,3 %**
des primes maladie sont générés par les pharmacies.

Seuls **37,9 %**
des coûts de la santé sont couverts par l'assurance obligatoire des soins.

Fait n° 23

6,4 % de l'ensemble des coûts de la santé transitent par les pharmacies, dont seuls 2,3 % leur incombent.

Coûts du système de santé par fournisseur

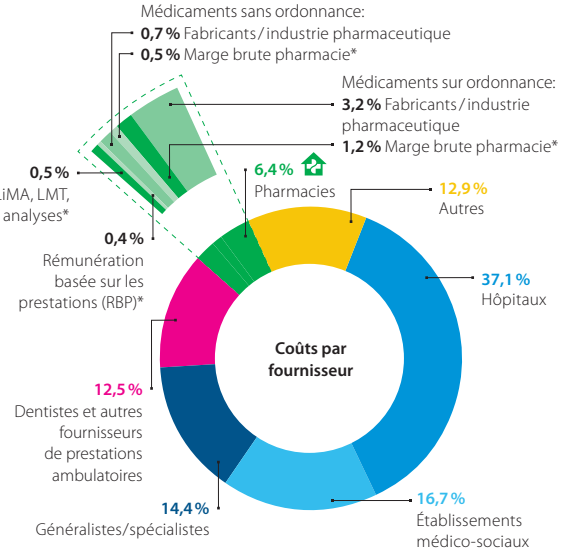

*Coûts effectifs des pharmacies = 2,3 % (LiMA, LMT et analyses = 40 % du coût total)

Fournisseurs de prestations	2019 Millions de CHF	2020 Millions de CHF	2019 %	2020 %	Variation sur un an
Hôpitaux	30 331	30 873	36,8 %	37,1 %	+0,3 %
Établissements médico-sociaux (EMS)	13 631	13 927	16,5 %	16,7 %	+0,2 %
Généralistes/spécialistes	12 830	11 985	15,6 %	14,4 %	–1,2 %
Dentistes et autres fournisseurs de prestations ambulatoires	10 594	10 401	12,8 %	12,5 %	–0,3 %
Pharmacies	5 365	5 371	6,5 %	6,4 %	–0,1 %
Autres:	9 721	10 754	11,8 %	12,9 %	+1,1 %
Assureurs	2 797	2 936	3,4 %	3,5 %	+0,1 %
Commerce de détail, sans pharmacies	2 134	2 225	2,6 %	2,7 %	+0,1 %
État	1 278	2 442	1,5 %	2,9 %	+1,4 %
Organisations de prévention et de soutien	1 031	1 035	1,3 %	1,2 %	–0,1 %
Importations	649	563	0,8 %	0,7 %	–0,1 %
Autres fournisseurs de prestations	1 832	1 552	2,2 %	1,9 %	–0,3 %

Total 2020:	**83 311 millions de CHF**
Total 2019:	**82 472 millions de CHF**
Écart:	**+839 millions de CHF / +1 %**

Source: OFS – Coût et financement du système de santé par fournisseur, catégorie de prestations, régime de financement et année, 2020

Fait n° 24

L'assurance obligatoire des soins ne couvre que 37,9 % des coûts de la santé.

Coûts des soins de santé

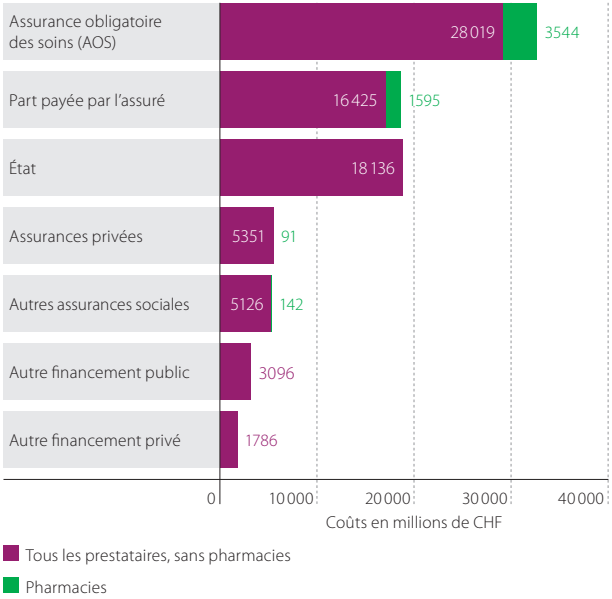

Source: OFS – Coût et financement du système de santé par fournisseur, catégorie de prestations, régime de financement et année, 2020

Coûts de la santé selon le régime de financement

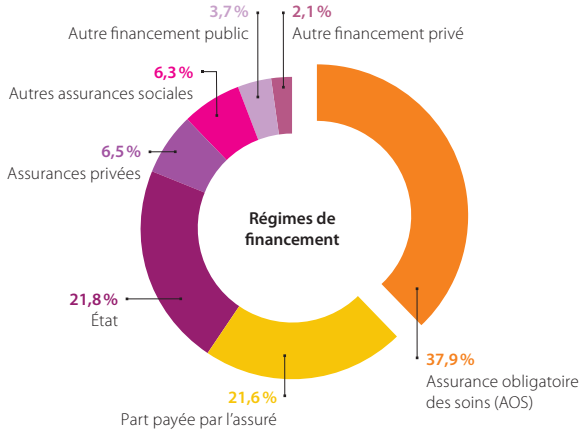

Régimes de financement	Millions de CHF
Assurance obligatoire des soins (AOS)	31 563
Part payée par l'assuré	18 020
État	18 136
Assurances privées	5 442
Autres assurances sociales	5 268
Autre financement public	3 096
Autre financement privé	1 786
Total 2020	**83 311**

Source: OFS – Coût et financement du système de santé par fournisseur, catégorie de prestations, régime de financement et année, 2020

Fait n° 25

Seuls 3,3 % des primes d'assurance-maladie sont générés par les pharmacies.

Prestations et participation aux coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS) par groupe de coûts en 2020

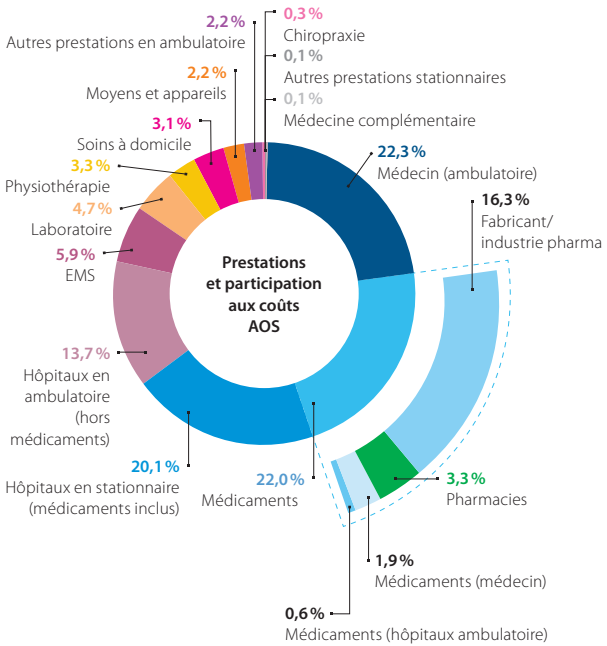

Groupe de coûts	Millions de CHF	Part	Variation sur un an
Médecin (ambulatoire)	7 696,1	22,3 %	–0,3 %
Médicaments	7 579,3	22,0 %	+4,3 %
Fabricants/industrie pharmaceutique	5 611,7	16,3 %	+5,0 %
Pharmacies	1 136,5	3,3 %	+4,2 %
Médecins	638,5	1,9 %	–0,6 %
Hôpitaux (ambulatoire)	192,6	0,6 %	+3,8 %
Hôpitaux en stationnaire (médicaments inclus)	6 944,4	20,1 %	–0,8 %
Hôpitaux en ambulatoire (hors médicaments)	4 705,8	13,7 %	–0,2 %
EMS	2 025,2	5,9 %	+5,5 %
Laboratoire	1 606,6	4,7 %	+1,9 %
Physiothérapie	1 154,2	3,3 %	–3,3 %
Soins à domicile	1 080,5	3,1 %	+3,1 %
Moyens et appareils	769,1	2,2 %	–2,3 %
Autres prestations en ambulatoire	759,3	2,2 %	–0,5 %
Chiropraxie	93,1	0,3 %	–7,3 %
Autres prestations stationnaires	35,2	0,1 %	–6,9 %
Médecine complémentaire	17,8	0,1 %	+4,3 %
Total	**34 466,6**	**100 %**	**+0,9 %**

Sources: OFSP (prestations et participation aux coûts dans l'AOS), curafutura/pharmaSuisse (base de données: pool tarifaire sasis SA)

Fait n° 26

L'approvisionnement en médicaments est assuré en priorité par le canal officinal.

En volume, le canal officinal est largement majoritaire dans la remise de médicaments, mais le secteur hospitalier ambulatoire lui reprend des parts de marché en valeur car il se concentre sur les médicaments très chers (p. ex. oncologie).

Parts de marché des médicaments remboursés par les caisses selon revenu brut et canal de distribution

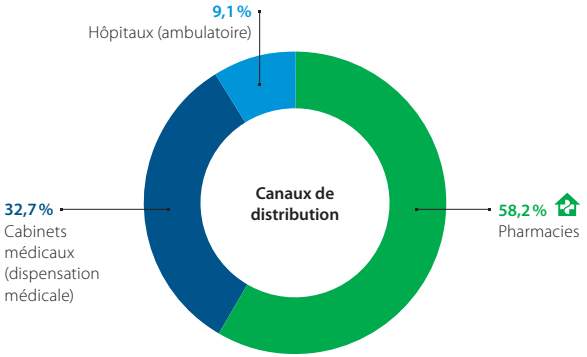

Canaux de distribution	Volume en millions d'emballages	Revenu brut en millions de CHF	Part de marché selon emballages	Part de marché selon revenu brut
Pharmacies	68,6	997,1	61,5 %	58,2 %
Cabinets médicaux	38,3	561,4	34,4 %	32,7 %
Hôpitaux (ambulatoire)	4,6	155,9	4,1 %	9,1 %
Total 2020	**111,5**	**1714,3**	**100 %**	**100 %**

Source: curafutura/pharmaSuisse (base de données: pool tarifaire sasis SA)

Fait n° 27

Se rendre à la pharmacie décharge l'assurance de base.

De nombreux problèmes de santé peuvent être résolus directement à la pharmacie. Cela favorise l'automédication sûre et efficace de la population. En cas de troubles sans complications évoluant normalement, les clients peuvent, à l'issue d'une consultation en pharmacie, recevoir directement des médicaments adaptés. Cela contribue ainsi à réduire les frais de traitement pour des troubles sans gravité. Par ailleurs, les pharmaciennes et les pharmaciens sont en mesure d'identifier les patients qui nécessitent un traitement médical et permettent ainsi d'éviter les coûts subséquents d'une absence de prise en charge.

En 2020, les habitants de Suisse ont dépensé au moins 862 millions de francs pour des médicaments payés de leur poche via le canal officinal. Ce montant ne tient pas compte de la part qui est également financée par les assurés au titre de la franchise et de la quote-part. Les pharmaciens contribuent donc dans une mesure considérable à endiguer la hausse des coûts dans l'assurance de base.

Répartition des coûts des médicaments dans les pharmacies

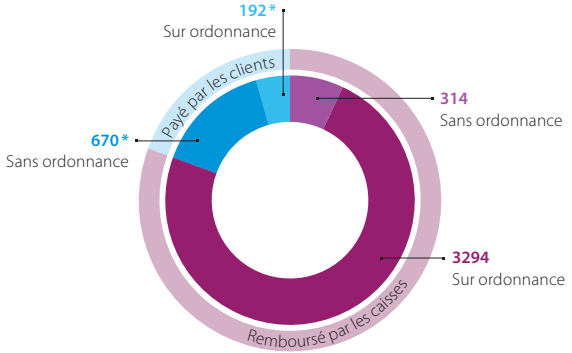

*** Dépenses en pharmacie payées de la poche des clients en 2020: 862 millions de CHF**

Ce montant ne tient pas compte de la part qui a également été financée par les assurés au titre de la franchise et de la quote-part.

Source: pharmaSuisse – avec base de données IQVIA SA Suisse

Connaissez-vous tout l'éventail de prestations de votre pharmacie?

Nous vous remercions de votre intérêt et vous souhaitons une bonne santé!

Impressum

Rédaction et graphiques
pharmaSuisse

Conception
Typopress Bern AG, Berne

Impression
Stämpfli AG, Berne

Tirage
8500 de, 4500 fr

© pharmaSuisse, 2022, Berne-Liebefeld
Reproduction autorisée avec mention de la source.

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C016087

imprimé en suisse

pharmaSuisse
Société Suisse des Pharmaciens

pharmaSuisse
Schweizerischer Apothekerverband
Société Suisse des Pharmaciens
Società Svizzera dei Farmacisti

Stationsstrasse 12
CH-3097 Berne-Liebefeld

T +41 (0)31 978 58 58
info@pharmaSuisse.org
www.pharmaSuisse.org
www.votre-pharmacie.ch

www.pharmaSuisse.org/faitsetchiffres
www.pharmaSuisse.org/faktenundzahlen